9 mars 2009 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Conférence de presse conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Felipe Calderon Hinojosa, Président des Etats-Unis du Mexique, sur les relations franco-mexicaines et sur l'affaire Florence Cassez, une Française emprisonnée au Mexique, à Mexico le 9 mars 2009.

M. FELIPE CALDERON HINOJOSA - Bonjour à tous, chers amis des médias. Nous avons avec nous le Président Nicolas SARKOZY. Les Mexicains se sentent très honorés de la visite du Président de la République française, M. Nicolas SARKOZY. C'est toujours un grand plaisir de recevoir le chef de l'Etat d'un pays ami et partenaire du Mexique, comme c'est le cas de la France et, tout particulièrement quand c'est un leader comme l'est le Président SARKOZY. Nos peuples partagent des liens historiques et culturels ainsi que des rapports d'échanges fermes et de coopération.

Cette visite a été très fructueuse pour les deux nations. Je voudrais souligner la volonté politique des gouvernements de la France et du Mexique pour élever la relation bilatérale à un nouveau niveau d'entente et de collaboration afin de consolider l'association privilégiée entre nos deux pays.

Permettez-moi de partager avec vous certains des résultats les plus importants de cette visite. Le Président SARKOZY et moi-même, avons révisé ce matin les principaux thèmes de l'agenda bilatéral et nous nous sommes mis d'accord pour travailler à encourager le commerce et l'investissement entre nos nations. Nous sommes d'accord pour dire que bien que l'échange commercial bilatéral a augmenté de 120% au cours des huit dernières années, nous sommes encore loin de tirer partie de tout le potentiel de nos économies. C'est pour cela que nous avons décidé de renouveler le renforcement de nos liens économiques et commerciaux dans le cadre du traité du libre-échange existant entre le Mexique et l'Union européenne. Nous sommes décidés à ce que nos échanges deviennent un moteur de croissance et un générateur d'emploi. Je profite de l'occasion pour rappeler que, précisément grâce à l'aide de pays comme la France, le Mexique a le statut de partenaire stratégique et un accord global de grande portée avec l'Union européenne. Je suis sûr que cet avantage comparatif nous permettra d'atteindre un commerce beaucoup plus structuré entre nos deux pays.

Le Mexique et la France ont beaucoup de points en commun. En discutant avec le Président SARKOZY des opportunités d'investissement que le Mexique offre à la France, nous avons révisé avec satisfaction les progrès d'un projet industriel de la part de l'entreprise française Eurocopter. Ce prochain investissement pour lequel le Président SARKOZY a montré son intérêt, est le reflet de la confiance que l'industrie française a dans le Mexique. De plus, l'établissement d'une industrie aussi importante comme qu'Eurocopter permettra au gouvernement mexicain, aux gouvernements de différentes entités fédératives et, bien entendu, aux entreprises mexicaines d'avoir des équipements, tout particulièrement dans l'industrie militaire et navale qui a une importance fondamentale, comme les hélicoptères fabriqués par cette entreprise française. Un

investissement, comme le confirme aujourd'hui le Président, va avoir des conséquences non seulement sur le développement de l'industrie aéronautique que mon gouvernement a encouragé, mais va améliorer les conditions d'équipement de notre force armée et approfondira les relations économiques entre le Mexique et la France. Cet investissement est le reflet de la confiance que l'industrie française a dans le Mexique, il renforce les possibilités de développer une industrie aéronautique nationale avancée.

Les points de convergence sur les principaux thèmes de l'agenda international ont également été abordés, depuis l'agenda latino-américain, européen et international qui nous permettra certainement de travailler conjointement pour un monde de paix, de sécurité et de progrès. Les deux Présidents sont convaincus que la participation de nos pays dans les forums multilatéraux les plus importants doit se traduire par une plus grande coopération et des initiatives conjointes. Nous allons partager par exemple des engagements en tant que participants aux Conseils de sécurité et des Nations unies et nos vues convergent également sur beaucoup de thèmes comme le développement. C'est pour cela que nous nous sommes mis d'accord pour élargir notre coopération en matière d'enseignement, de santé et de culture. Nous avons signé un traité en matière de santé, un accord intergouvernemental pour promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle. C'est ainsi que nous travaillons également à la formalisation de nouveaux accords de coopération en matière de sécurité, d'énergie et d'environnement.

Je voudrais dire avec plaisir la grande unité de vue que j'aie avec le Président SARKOZY dans la lutte que nous devons mener au niveau global pour combattre le changement climatique, qui concerne toutes les nations, pays en voie de développement ou de pays développés. La conviction du Mexique, c'est que nous devons établir des engagements véritables pour lutter contre le changement climatique et le réchauffement global.

En matière culturelle, je tiens à vous dire que le Mexique a confirmé sa participation au prochain Salon du livre de Paris, en qualité d'invité d'honneur. C'est ainsi que le Président m'a dit hier, à Téotihuacán, que l'on va inaugurer dans la capitale française l'exposition « Teotihuacán, ville des Dieux ». Et, bien sûr, je dois signaler avec gratitude que le Président SARKOZY a proposé d'organiser une année du Mexique en France et nous, avec plaisir, nous allons organiser une année de la France au Mexique très prochainement. C'est ainsi que la célébration du Mexique en France en 2011 sera un événement culturel de premier niveau qui nous donnera l'occasion de fêter notre amitié et à élargir la connaissance du peuple français sur notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Cette visite officielle est un signe clair que les gouvernements du Mexique et de la France sont décidés à maintenir un dialogue politique au plus haut niveau, au profit de nos peuples. Je suis convaincu que ce grand rapprochement nous permettra d'entrer dans une étape nouvelle et plus fructueuse de la relation bilatérale et donnera une nouvelle projection à nos échanges économiques et à notre coopération pour le développement, en même temps que cela renforcera nos relations multinationales.

La France et le Mexique sont deux acteurs stratégiques décidés à respecter leurs responsabilités globales. J'espère, M. le Président SARKOZY, que votre séjour dans notre pays sera merveilleux et nous voudrions que vous vous considériez comme un ami du Mexique, très cher à tout le peuple mexicain. Au Mexique, vous serez toujours chez vous. Merci beaucoup.

LE PRESIDENT - Je ne vais pas textuellement répéter ce que vient de dire excellemment le Président mexicain. Premier domaine de collaboration, d'entente et d'amitié entre le Mexique et la France, c'est tous les dossiers internationaux. Nous avons décidé avec le Président CALDERON que sur les grands dossiers internationaux, nous allons tout faire pour porter un message commun. C'est le cas sur les enjeux environnementaux, où le Mexique a une position exceptionnelle puisque, de tous les pays émergents, il est celui qui a fait de la lutte pour la protection de l'environnement une priorité. Nous allons travailler main dans la main. Sur le prochain sommet, à Londres, du G20, il y a une très grande identité de vues avec le Président CALDERON sur la nécessité d'une régulation. Nous allons essayer de défendre des positions communes. Sur la gouvernance internationale, la France milite ardemment pour que le Mexique ait toute sa place comme membre permanent du Conseil de sécurité et, par ailleurs, comme

ait toute sa place comme membre permanent du Conseil de sécurité et, par ailleurs, comme membre du G14, ce qui grâce à la collaboration de nos amis italiens, sera quasiment le cas dès le prochain G8, puisque la moitié du temps, le G8 siégera en G14. Sur l'ensemble des grands dossiers internationaux, le Mexique et la France travaillent main dans la main. Le Président CALDERON et moi, nous partageons une parfaite identité de vues.
Sur le plan des relations bilatérales, nous avons convenu qu'elles n'étaient pas à la hauteur, concrètement, des discours. Les discours sur l'amitié entre le Mexique et la France ne sont pas nouveaux. Mais les résultats concrets, malgré l'engagement des 350 entreprises qui travaillent ici, ne sont pas à la hauteur. On a donc décidé de travailler ensemble sur un certain nombre de domaines.
Premier domaine, celui de la sécurité. Je veux dire que la France partage totalement la lutte qu'ont engagée le Président CALDERON et son gouvernement contre la criminalité. Nous sommes prêts à aider les forces de police mexicaines au service d'une plus grande efficacité. Notre collaboration en la matière n'a pas de limite : police scientifique, ordre public, police judiciaire. Nous nous sentons totalement solidaires du peuple mexicain face à cette effroyable épidémie d'enlèvements et dans sa lutte contre la criminalité. Que les choses soient parfaitement claires, nous voulons travailler avec vous pour vous aider à être encore plus efficaces.
Deuxième domaine, l'aéronautique. Nous allons créer un campus commun pour former nos étudiants à l'aéronautique. Nous allons développer un pôle de compétitivité pour échanger nos compétences en la matière et nous allons aller assez loin, puisqu'à la suite d'un certain nombre de commandes fermes d'hélicoptères EADS, d'un Safran et des commandes qui vont venir et qui seront confirmées sous peu, ces deux groupes vont ouvrir une usine au Mexique pour produire des hélicoptères ici, ce qui permettra, à partir du Mexique, d'avoir une plateforme de rayonnement sur l'ensemble de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine. C'est un élément extrêmement concret, je remercie le Président CALDERON et vous comprendrez bien que nous serons à la hauteur de ses attentes.
J'ai proposé effectivement une année du Mexique en France, en 2011. Le Mexique sera dans quelques semaines l'invité du Salon du Livre, c'est un grand honneur. Le Mexique, au mois d'octobre, aura une très belle exposition au musée des Arts Premiers à Paris. Comme vous le voyez, nous souhaitons le Président CALDERON et moi, avoir un partenariat stratégique sur tous les plans : diplomatique, politique, économique. Nous allons notamment engager nos PME grâce à nos grands groupes. Chaque grand groupe prendra sous sa coupe quelques PME pour les encourager à venir travailler au Mexique.
C'est donc, vous le comprenez bien, pour moi un voyage extrêmement important. C'est ma première visite au Mexique. Nous avons eu hier un déjeuner de travail extrêmement fructueux, très franc. Je comprends les problèmes du Président CALDERON, il comprend les nôtres, mais notre volonté, c'est de nous tourner vers l'avenir, de travailler ensemble. Et qu'il me soit permis, cher Felipe, de dire au peuple mexicain que le peuple français l'aime, que nous admirons la civilisation mexicaine si ancienne dont j'ai pu voir, avec Carla, l'un des joyaux, hier après-midi, que nous connaissons bien votre histoire faite de drames mais qui, dans le même temps, a abouti à une des démocraties les plus achevées du monde, ici, dans des conditions qui n'étaient quand même pas si simples, que nous apprécions le métissage de la société mexicaine, cette culture mexicaine si riche. Ce n'est pas un voyage sans lendemain que je suis venu faire, c'est la première pierre, la première étape d'un partenariat qui nous permettra, Mexique et France, de parler sur tous les grands sujets d'une même voix.
QUESTION - Ma question s'adresse au Président SARKOZY, mais le Président Felipe CALDERON peut également y répondre. M. le Président, vous avez rencontré la semaine dernière le père de Florence CASSEZ et son avocat. Vous avez expliqué que vous alliez examiner toutes les options possibles au Mexique avec le Président Felipe CALDERON et que vous essayeriez de trouver une solution. Alors, quelle solution avez-vous trouvé ?
LE PRESIDENT - D'abord, je veux dire combien je comprends l'émotion du peuple mexicain et des victimes des enlèvements. C'est ce qui me conduira à recevoir, cet après-midi, l'association des victimes d'enlèvement. La France veut dire sa solidarité totale avec les victimes. Cette affaire

revêt une grande sensibilité au Mexique, je le comprends. Elle revêt également une sensibilité en France et si un père ne défend pas sa fille, qui le fera ? J'ai parfaitement compris la démarche du père de Florence CASSEZ.
Je veux dire une deuxième chose. Le Mexique est une démocratie. La justice mexicaine y est indépendante. Si on veut trouver une solution, il faut d'abord respecter les décisions de la justice mexicaine. Je ne suis pas venu ici pour contester les décisions de la justice mexicaine. Je ne suis pas magistrat, je n'ai aucune qualité pour les contester. Donc, je ne les contesterai pas. D'ailleurs, c'est la conception que j'ai du rapport entre deux grandes démocraties. Qui accepterait, d'ailleurs, en France que l'on vienne contester les décisions de la justice française.
Troisième élément. Il existe des traités et des conventions. Une convention dite de Strasbourg, de 1983, qui prévoit la possibilité de transférer un détenu français en France, ou un détenu mexicain, détenu en France, au Mexique. Si Mme CASSEZ demande, et je crois qu'elle le demandera, l'application de cette convention, la France demande que cette convention soit appliquée pour que Mme CASSEZ effectue sa peine en France. Nous avons décidé avec le Président CALDERON de mettre en place un groupe de travail juridique, parce que c'est une question juridique d'abord, qui se réunira dès demain - l'un de mes collaborateurs y participera -, et qui se donnera trois semaines pour trouver une solution qui permette de préserver les intérêts de la justice mexicaine, les intérêts de la justice française, les intérêts des victimes et le droit de chacun, même s'il a été condamné, à se voir respecter dans l'application des droits qui sont les siens. Lorsque ce groupe de travail remettra ses conclusions, dans le délai que j'ai indiqué, nous nous sommes engagés, le Président CALDERON et moi, à respecter ces conclusions.
M. FELIPE CALDERON HINOJOSA - Je remercie beaucoup la solidarité du Président Nicolas SARKOZY avec les victimes des enlèvements au Mexique et particulièrement avec les victimes des enlèvements de ce gang organisé auquel appartenait Mme CASSEZ avant que celui-ci ne soit démantelé. Je suis d'accord sur le strict respect des décisions de justice, comme le Mexique respecte la justice française et je remercie le respect que le Président SARKOZY vient de manifester aux décisions de la justice mexicaine. Je témoigne cette même solidarité aux victimes de ces délinquants, aux femmes et aux hommes qui ont vécu des mois enfermés, aux enfants qui ont été menacés de se faire amputer un bras, un doigt, s'ils n'obéissaient pas à ces gens là. Il y a eu des centaines de victimes au Mexique. Nous ne voulons pas l'impunité. Nous voulons, bien sûr, souligner que la sécurité est très importante dans notre pays. Cet engagement contre l'impunité doit être très clair pour tout le monde : que personne au Mexique, indépendamment de sa condition sociale, économique ou sa nationalité, n'est au-dessus de la loi et que la loi est égale pour tous. Celui qui la viole ou ne la respecte pas, doit payer les conséquences. Le gouvernement mexicain reconnaît les engagements qui ont été pris dans les divers accords internationaux. Celui que nous venons de signer, M. SARKOZY et moi-même, et le traité de Strasbourg qu'a mentionné M. SARKOZY. C'est précisément la solution à laquelle nous sommes arrivés. Qu'une commission binationale examine précisément toutes les attentes et le traité de Strasbourg pour que, dans le cas où cette personne demanderait son application, il soit examiné et que dans un bref délai, quelques semaines, cette commission puisse présenter ses conclusions aux deux Présidents. Il me semble que le travail juridique que doit développer cette commission est très important et doit s'intéresser précisément aux obligations constitutionnelles mexicaines et doit regarder les réserves d'interprétation portées par la France à cette convention.
C'est un point très important pour le Mexique. La réserve consiste à ce que la France s'est réservée le droit de révoquer, modifier, diminuer ou annuler les sentences par la justice française. Il me semble que la commission va examiner précisément et en détail ce point qui préoccupe les familles et le Président du Mexique. Mais je souligne l'engagement personnel, le mien, celui de mon gouvernement à combattre l'impunité et, évidemment, à accomplir mon mandat constitutionnel comme Président à faire appliquer les décisions des juges dans le pays.
Je veux remercier au nom de tous les Mexicains, le Président SARKOZY pour sa collaboration avec le Mexique dans la lutte contre l'insécurité au Mexique. Concrètement, tout le travail de la police française pour avoir une police scientifique va nous permettre d'avancer dans notre but de

pouvoir construire au Mexique une police fédérale qui ait les plus grandes connaissances. Je veux le remercier également pour sa disposition à collaborer dans les questions de la criminalité. Dans le cas de la France, ils sont excellents et peuvent être appliqués au Mexique.
Je veux vous assurer, mes amis, que les possibilités d'alliance entre le Mexique et la France sont très larges et très supérieures à celles de n'importe quelle conjoncture. C'est un cas qui n'est pas du domaine politique et diplomatique, c'est une question de loi, de justice, de crime et de châtiment. Dans ce domaine, le Mexique saura respecter les accords et respecter également cet engagement envers les citoyens mexicains d'en terminer avec l'impunité et d'appliquer la loi à tous ceux qui ne la respectent pas. Quelle que soient les circonstances, le Mexique et la France ont aujourd'hui un horizon meilleur qui bénéficiera à nos peuples si les présidences savent respecter leurs responsabilités et accomplir leur devoir face à leurs peuples.
QUESTION - La question est pour M. SARKOZY, pour les deux Présidents. C'est juridique, mais on ne peut pas nier que tout ceci est politisé, c'est-à-dire que tout le monde en parle et dans ce sens, je voudrais savoir jusqu'à quel point la question juridique et la question politique vont impliquer les deux pays ? Je voudrais demander, M. CALDERON, quelle sorte de commissions, quelle sorte de personnes qui vont intégrer ces commissions ? Des députés ? Qui va être dans ces commissions ?
M. FELIPE CALDERON HINOJOSA - En référence au cas CASSEZ, il s'agira pour nos services de voir exactement la portée de cette convention de Strasbourg, la demande présentée, le cas échéant, par Mme CASSEZ et de garantir également qu'elle puisse bénéficier de sa condition de citoyenne française même si elle est au Mexique et ce, indépendamment de notre stratégie, nous respecterons le droit, bien entendu. D'un autre côté j'insiste, cela doit fait l'objet d'une décision juridique qui garantisse le respect des lois et des traités, mais aussi la peine décidée par le juge et le tribunal dans ce cas. Elle doit également garantir la tranquillité nécessaire des victimes qui ont souffert un enfer au cours de l'enlèvement et qui ne méritent pas de souffrir en plus d'une injustice terrible que serait l'impunité.
LE PRESIDENT - Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le devoir d'un chef de l'Etat, c'est d'assumer la responsabilité de ses compatriotes quelle que soit la nature des situations dans lesquelles ils se sont mis ou des actes qu'ils ont commis. La démarche que j'ai faite, s'agissant de Florence CASSEZ, ne présuppose ni de son innocence ni de sa culpabilité. C'est une démarche que je fais parce qu'elle est citoyenne française et que je suis le chef de l'Etat français. Et j'imagine que si un Mexicain s'était mis dans cette situation là, le Président du Mexique, quel qu'il soit, se sentirait la même responsabilité. C'est une première chose.
Deuxième chose. J'ai eu Mme CASSEZ au téléphone, elle m'a fait part de sa décision de demander le transfèrement. Ce transfèrement n'est pas une invention de M. CALDERON ou de M. SARKOZY, c'est un texte international. Ce texte international doit être examiné par des juristes. Vous avez dit que le problème était politique, je conteste violemment cette analyse. M. CALDERON, comme moi-même, je ne vois pas ce que nous avons à faire politiquement d'une question de cette nature. Il y a des victimes, il y a des coupables, il y a des gens qui proclament leur innocence. On ne résout pas ces questions par la politique, on les résout par le droit. C'est exactement ce qui fait la caractéristique d'une démocratie par rapport à une autre. Je veux dire aux Mexicains que je comprends une nouvelle fois leur sensibilité sur ces questions. Ils ont beaucoup souffert et ils souffrent beaucoup, et c'est parfaitement respectable. Je demande d'ailleurs aux médias des deux pays de comprendre cette réalité. Mais si Mme CASSEZ confirme sa demande du transfèrement au titre de la convention de Strasbourg, je veux que chacun comprenne que cela ne signifie nullement impunité. Cela signifie l'application d'un traité international. Et de la même façon qu'en tant que chef de l'Etat, je fais confiance à la justice mexicaine, je demande à chacun de comprendre qu'il faut faire confiance à la justice française. Pour le reste, tous ceux qui exploiteront ce drame, le feront au détriment des causes qu'ils prétendent servir. Pour le reste, j'appuie pleinement l'engagement du gouvernement du Président CALDERON contre la criminalité. Si j'étais à sa place, je ferais exactement de même. Moi, je m'occupe de Mme CASSEZ parce qu'elle est une de mes compatriotes, que j'ai reçu sa mère, que j'ai reçu son père et que c'est mon devoir de le faire. Je ne veux en aucun cas

mère, que j'ai reçu son père et que c'est mon devoir de le faire. Je ne veux en aucun cas m'ingérer dans les affaires mexicaines. Je n'y ai aucun titre. Je n'ai aucun jugement à porter sur des jugements qui sont rendus. Il y a suffisamment de gens qui le font, ce n'est pas toujours les mieux informés. Moi, ce que j'ai à demander, c'est l'application d'un traité international au service d'une de mes compatriotes. Partout dans le monde, si un de mes compatriotes se trouve face à une situation de cette nature, je demanderai que l'on applique la loi, la loi internationale, c'est tout, dans le respect des institutions du Mexique. Cela n'a rien à voir avec la politique et en aucun cas, cela ne gêne les relations entre le Mexique et la France. C'est un problème très sensible ici, parce qu'il y a beaucoup de souffrance. C'est un problème sensible en France. Il y a une convention internationale, étudions la, appliquons la, comme deux démocrates que nous sommes. Et personne n'est en mesure, me semble-t-il, de dire qu'il y aura impunité parce qu'on applique la convention de Strasbourg. Il faut faire confiance à la justice française comme je fais confiance à la justice mexicaine. Et bien loin de moi l'idée de penser que M. CALDERON ou le gouvernement de M. CALDERON y soit pour quelque chose dans l'annonce d'une décision deux jours avant mon arrivée. Il y a une justice indépendante au Mexique. Il y a une justice indépendante en France. Il y a des conventions, on les applique et avant de les appliquer, on les étudie. Je pense que c'est notre responsabilité de chefs de l'Etat de garder notre sang-froid, de ne pas tomber dans les polémiques et les excès et d'essayer de faire au mieux dans le respect des droits des personnes, y compris celles qui sont condamnées.
Je vous l'ai dit, je l'ai dit avec grande sincérité et je l'ai dit avec la même sincérité à tous les intéressés, je pense que c'est très important, dans un pays qui a souffert comme le Mexique, de dire les choses de cette façon. On ne résout pas les problèmes en blessant les gens. Il y a eu beaucoup de souffrance au Mexique et il nous appartient de la comprendre. Mais on ne règle pas cette souffrance, me semble-t-il, en n'appliquant pas un texte international. Si le Président CALDERON veut étudier les réserves qu'avait déposées la France, je ferais la même chose à sa place. Une commission, on va la composer de juristes, on essayera de faire au mieux, de prendre les décisions les meilleures, le plus rapidement et en toute transparence. Nous avons des engagements l'un envers l'autre. Nous sommes des hommes d'honneur et nous tiendrons ces engagements. C'est comme cela que l'on gère les problèmes et pas dans l'excitation du moment parce qu'il y a des souffrances de tous les côtés. Je dois en tenir compte.
QUESTION - Une question à M. SARKOZY sur le même sujet. Vous vous êtes toujours présenté comme un défenseur des victimes et vous avez souligné, aujourd'hui encore, le drame subi par les Mexicains dans ces enlèvements. Est-ce que vous êtes prêt à prendre des engagements vis-à-vis de l'opinion publique mexicaine pour assurer que Mme CASSEZ, dans l'hypothèse de son transfèrement, purgera sa peine ?
LE PRESIDENT - Je comprends que cela vous passionne. Mme CASSEZ demande son transfèrement. Je demande l'application de la convention de Strasbourg. Si Mme CASSEZ est transférée, elle sera transférée d'une prison mexicaine à une prison française, la chose est parfaitement claire. Pour le reste, faites confiance à la justice française comme je fais confiance à la justice mexicaine. La France est un Etat de droit, on n'y fait pas n'importe quoi. Le Mexique est un Etat de droit, je respecte les décisions d'un Etat de droit. Je n'ai pas, par ailleurs, à faire d'autres commentaires. Je pense que mes engagements sont suffisamment clairs ainsi. D'ailleurs, les journalistes français, vous êtes souvent prompts à me rappeler l'indépendance de la justice, ne me demandez donc pas de présupposer des décisions qu'elle prendrait. Si Mme CASSEZ est transférée, ce que je souhaite, elle sera transférée d'une prison mexicaine à une prison française. Elle dépendra de la justice française en vertu de la convention de Strasbourg. L'impunité n'a rien à voir avec cette histoire. Ce serait parfaitement choquant. Et maintenant, je voudrais que vous compreniez que je ne dirai pas un mot de plus. C'est déjà assez compliqué de trouver des solutions. J'ai dit tout ce que j'avais à dire. A moins que le Président CALDERON ait autre chose à dire là-dessus, je ne souhaite pas en dire davantage.
QUESTION - M. le Président, vu que vous avez épuisé le thème de la citoyenne française, je voudrais vous demander : cet engagement de coopération entre la France et le Mexique en terme général, implique l'envoi d'un conseiller de la police mexicaine. A partir de quand cela se ferait et

quel serait le diagnostic que vous allez faire de la lutte contre le crime organisé ?
LE PRESIDENT - J'ai dit au Président CALDERON que nous étions à son entière disposition. Nous sommes prêts à recevoir des équipes mexicaines, notamment dans des laboratoires de la police scientifique française. Nous sommes prêts à envoyer des équipes au Mexique, dont vous savez parfaitement que l'organisation de la police n'est pas exactement la même que celle d'un Etat centralisé comme la France. Notre collaboration est sans limite. Nous voulons aider le Mexique à résoudre cette question si angoissante de l'insécurité même si des résultats ont déjà été obtenus par le Président CALDERON. Je comprends qu'il ait engagé toute sa crédibilité politique sur le sujet. On travaillera main dans la main, cela peut débuter dans les dix jours qui viennent.
QUESTION - Dans ce sens, le Secrétaire à la Défense des Etats-Unis a offert une aide militaire au Mexique. Dans quel terme le Mexique serait-il disposé à accepter cette aide militaire pour lutter contre le crime organisé ?
M. FELIPE CALDERON HINOJOSA - En réalité, il s'agit de deux questions, mais c'est avec plaisir que je ferai un commentaire. Tout d'abord, je voudrais reconnaître l'engagement et le courage avec lequel le Président SARKOZY défend les intérêts de ses ressortissants français. Ma reconnaissance va également à la façon avec laquelle, dans de nombreux cas, il a expliqué les garanties personnelles des ressortissants de ce pays.
En deuxième lieu. La collaboration du gouvernement français pour combattre l'insécurité va être fondamentale pour gagner cette lutte quotidienne que les Mexicains mènent pour défendre nos libertés. On a accompli 200 jours de l'accord de sécurité et de justice que nous avons souscrit entre différentes instances du gouvernement de la société civile. Au cours de ces 200 jours, le gouvernement fédéral a arrêté 244 kidnappeurs et libéré 96 victimes. Nous avons agi de façon drastique en cette matière et nous continuerons à le faire. Je voudrais simplement renouveler l'engagement du Mexique avec le droit national et international et assurer aux Mexicaines et aux Mexicains qu'il n'y aura pas d'impunité dans le cas de Mme CASSEZ et dans un autre cas de la justice, il y aura plein respect de nos engagements, dans le cadre juridique, qui nous régissent. C'est le critère qui guidera le droit et la non impunité des décisions du gouvernement mexicain.
En ce qui concerne l'aide que la France ou le Mexique peuvent recevoir, ce sera un effort de collaboration, ce sera un effort de partager de la technologie, de partager de la formation, de partager y compris des données et des renseignements qui nous permettront d'avoir du succès dans cette lutte. Cela implique, bien sûr, non pas l'intervention militaire d'aucune façon, ceci est tout à fait hors de question, cela implique simplement que face à un problème que nous avons avec les Etats-Unis qui concerne le trafic de drogue, le pays qui consomme le plus - les Etats-Unis - nous avons un problème commun auquel nous devons faire face et nous devons apporter des solutions communes. Il est indispensable de déployer des efforts pour mener une lutte transnationale contre le crime organisé. Si les unités de renseignements ou les agences spécialisées de police de renseignements ou militaires des Etats-Unis ont des informations au sujet des réseaux de criminalité mexicaine aux Etats-Unis, nous voulons cette information. Si les criminels qui se réfugient dans ce pays, dans les villes de la frontière des Etats-Unis avec le Mexique, attentent à la vie de Mexicains ou à la vie de citoyens américains, nous devons agir conjointement. Nous ne pouvons pas ignorer que c'est une frontière de 3000 kms et que pour notre lutte soit un succès, nous avons besoin de la lutte des deux pays, des deux gouvernements et des deux forteresses institutionnelles. Pour les Mexicains, la police fédérale et la police locale travaillent et risquent leur vie dans cette lutte. Au nom des centaines de policiers mexicains qui sont morts, il est fondamental que les Etats-Unis assument avec des faits, la part de responsabilité qui leur incombe dans cette lutte. C'est la perspective que j'ai et c'est pour cela que j'apprécie la déclaration de la nouvelle administration américaine qui montre davantage de collaboration, non pas seulement avec le Mexique mais contre un problème commun qui est le crime organisé et la délinquance, surtout à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis.
Il est certain que dans la mesure où nous allons collaborer davantage, nous allons partager de l'information, des renseignements et de la technologie. Je remercie le Président SARKOZY pour

la magnifique technologie que la France a mise au point et veut partager avec nous. Toute cette collaboration est la bienvenue ici. Nous savons qu'ensemble nous allons vaincre le crime organisé et dans notre pays, c'est la criminalité transnationale qui agit sans tenir compte des frontières, des ports, etc.Merci beaucoup.